

## Conférence du 20 janvier 2018 au Palace avec un représentant du Réseau Monépi

Une bonne quarantaine de personnes (la plupart adhérentes de l'association) est venue écouter puis débattre avec le représentant du réseau Monépi, Alain de Châteaufort (Ile de France). Cette conférence s'inscrit dans un cycle de réflexion pour aider les membres de l'association « les amis de la Coop singulière » à définir son propre modèle de fonctionnement<sup>1</sup>.

Le réseau Monépi a été créé en 2015 à partir d'un constat : « les solutions alternatives à la grande distribution sont peu nombreuses » ; lire le site très détaillé : <https://www.monepi.fr/>. L'initiative est venue d'un groupe d'habitants de la petite commune de Châteaufort dans les Yvelines (110 familles à ce jour) pour lutter contre la faiblesse des liens sociaux et l'absence d'offre alimentaire de proximité et de qualité. A ce jour, il existe 47 épis, principalement installés en Ile de France du fait de la proximité avec l'initiative d'origine ; aucun épi à ce jour au sud de la Loire.

→ **Le projet repose sur le concept d'économie participative, totalement extérieur à la notion de commerce ; il s'agit d'un groupement d'achat participatif. Ces principes sont importants par rapport aux obligations fiscales.**

**Pour information, EPI signifie Economie Participative Intégrale**

### Le statut juridique :

- Chaque Epi est une association loi 1901
- La structure porteuse de l'application informatique gratuite est une SCIC en SAS à but non lucratif
- Le réseau n'a pas de structuration juridique mais mutualise ses informations via un forum interne.

### Les principales caractéristiques :

#### → Principes de base

- Reprendre en mains sa destinée alimentaire
- Vendre le moins cher possible afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à des produits de qualité
- Privilégier le bio, le circuit court et le local
- Réduire au maximum l'empreinte carbone de notre alimentation
- Payer les producteurs aux prix qu'ils fixent et qui leur permettent de vivre
- Favoriser l'initiative individuelle, l'expérimentation, la solidarité et l'entraide
- S'appuyer sur l'engagement de chacun tant au niveau organisationnel que financier : chaque membre donne deux heures par mois à l'association
- S'appuyer sur un système informatique adapté (livré gratuitement, clé en mains, dès qu'on entre dans le réseau) qui allège l'ensemble de la gestion
- Ne solliciter ni subventions ni relations institutionnelles formalisées

#### → Fonctionnement

- Un magasin ouvre sur des créneaux prédéfinis
- Une application informatique gère :
  - Le planning des inscriptions des adhérents aux différentes tâches à réaliser
  - Le compte individuel de chaque membre
  - Les paiements
  - La comptabilité en temps réel
  - Le fichier des producteurs et fournisseurs
  - Les commandes
  - Le stock
  - La messagerie
  - La vie associative
  - Les adhésions

---

<sup>1</sup> Voir en page suivante le calendrier du cycle de réflexion

## « Les amis de la Coop Singulière »

---

- Les adhérents se réunissent pour paramétrer l'application, notamment le planning, ensuite chaque adhérent renseigne son propre compte. Le paramétrage se fait sur les critères de chaque association, le fait d'appartenir au réseau ne veut pas dire que tous les EPIS ont un même fonctionnement, ils sont autonomes ; l'application informatique est paramétrée avec l'assistance de Monépi en fonction des critères retenus par la Coop.
- L'application informatique permet un « organigramme plat » et un véritable partage des tâches sans hiérarchie ; de ce fait, le fonctionnement des instances élues est très allégé
- Les livraisons sont faites régulièrement à jours fixes, notamment pour les produits frais
- Les produits non périssables sont en stock ; le stock est suivi par le système informatique. Les produits périssables sont achetés en précommande par le système informatique
- Seuls peuvent acheter les membres de l'association, à savoir ceux qui ont réglé les 20 euros annuels d'adhésion et ont ouvert un compte.
- Les adhérents alimentent leur propre compte par virement ou, pour ceux qui préfèrent (par exemple ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique) en déposant un chèque qu'un permanent enregistre dans son compte ; ce compte est débité des achats et des adhésions
- Si l'adhérent n'a pas payé sa cotisation, si son compte financier est vide ou s'il n'a pas fait ses deux heures mensuelles, il ne peut pas passer de commande
  
- Les adhérents se réunissent pour paramétrer l'application, notamment le planning, ensuite chaque adhérent renseigne son propre compte

Nb. Dans le cas de l'Epi de Châteaufort, le magasin est lié à un jardin potager commun. Donc chaque famille peut choisir de donner ses deux heures par mois en participant à la gestion du magasin ou au jardinage ; le jardin fournit une partie des légumes de la coop.

### → Choix des produits

- Un groupe « produits » choisit les produits, producteurs et fournisseurs en fonction des critères de proximité, solidarité, prix, qualité (bio, raisonné...), circuit court ; chaque produit est noté à partir de ces critères et en cas de débat c'est la meilleure note qui l'emporte
- L'épi de Châteaufort propose environ 400 références
- L'Epi négocie des prix de gros
- 75 % des producteurs sont à moins de 15 Km
- Le réseau Monépi mutualise les fournisseurs
- l'Epi de Châteaufort recourt à des plates-formes type basebio (à Montauban)
- Le principe des Epi est de nouer des relations de confiance et de proximité avec les producteurs locaux
- Tout coopérateur peut proposer des produits au groupe « produits »

### → Financement et gestion

- La coop ne fait pas de marge
- L'adhésion couvre les frais fixes (local, électricité, assurance, eau, petit matériel), les achats et ventes s'équilibrent, sans marge ni profit, seul le prix du transport est répercuté sur le prix de vente
- Les adhésions sont par famille, les heures de bénévolat sont donc effectuées par famille
- Il n'y a aucune opération de caisse
- La comptabilité est établie par le système informatique lors de chaque mouvement (compte de résultat et bilan)
- La SCIC qui a réalisé l'application informatique est actuellement portée par des militants bénévoles ; à terme, elle envisage de pouvoir salarier des membres en faisant contribuer les fournisseurs du réseau qui réalisent un chiffre d'affaires annuel supérieur à 10 000 euros, dans l'ensemble du réseau. Leur contribution est fixée à 3 %

### → Gouvernance

La gouvernance est simple : une structure associative avec un Conseil d'administration ; les deux groupes « produits » et « animation » sont les véritables animateurs du projet.

### Ce qu'il faut en retenir pour nous :

#### → Des valeurs communes avec La Cagette et Dionycoop :

- Le fondement de la démarche : plus que la tenue d'un supermarché ou d'une épicerie, il s'agit d'un projet politique global de transformation sociale fondé sur le lien social (entraide et solidarité), le rejet des circuits marchands rémunérant des actionnaires, le respect des producteurs, des fournisseurs et des consom'acteurs

#### → Des principes et un fonctionnement d'une grande simplicité

- Pas d'investissements, pas de marge, pas de salariés, pas de TVA
- Pas de leader : chacun est responsable de la coop
- Des prix bas qui permettent de s'ouvrir à tous et de ne pas rester entre militants convaincus
- Un support informatique gratuit et transparent qui ôte une grande partie des tâches de coordination, d'organisation, de gestion et de contrôle

### Le calendrier du cycle de réflexion des Amis de la coop singulière

#### Les conférences passées

- Conférence La Cagette (Montpellier) : vendredi 24 novembre de 18 à 20 h au Palace
- Conférence Dionycoop (Saint-Denis) : samedi 9 décembre de 14 h 30 à 17 h au Palace
- Séminaire interne Bureau/conseil des référents : samedi 13 janvier de 9 h à 12 h au Tiers lieu avec les animatrices du forum de février
- Conférence Le réseau Monépi (Ile de France) : samedi 20 janvier de 14 h 30 à 17 h h au Palace

#### Les réunions à venir et les dates à retenir

- Forum avec tous les adhérents : samedi 10 février de 9 h à 17 h au Lycée de la mer
- Assemblée générale pour décider du modèle économique : samedi 10 mars de 14 h 30 à 17 h à la salle Tabouriech (sous le théâtre de la mer)